



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



CTB-A+

La qualité de service pour la protection des bois et du bâti

CTB-A+ est une marque collective de certification de FCBA, sous accréditation du COFRAC n° 5-0011, qui atteste de la compétence des entreprises à délivrer une prestation de qualité dans les domaines suivants :

- Protection des constructions neuves contre les termites
- Traitement préventif et curatif des bois en œuvre et du bâti contre les pathologies insectes, champignons et termites
- Entretien et embellissement des bois en extérieur

Caractéristiques certifiées

- ✓ Déontologie commerciale de l'entreprise et compétence du personnel
- ✓ Qualité d'intervention
- ✓ Respect d'exigences santé-environnement

Le suivi par l'organisme certificateur

Plusieurs audits annuels sur chantiers et en entreprise permettant d'évaluer le maintien de la qualité de prestation.

Plus de 1000 chantiers sont audités par an dans le cadre du suivi des entreprises certifiées.

Des prélèvements de bois sont également effectués par sondage pour analyse et vérification de la quantité de produits appliquée.



Le secteur CTB Durabilité-préservation est représenté par une chaîne d'acteurs, industriels et entreprises certifiés qui maîtrisent l'usage des produits et techniques de préservation et finition.



Quels avantages pour l'entreprise ?

La certification permet à l'entreprise prestataire d'être inscrite dans une démarche de progrès volontariste, au cœur d'un réseau de professionnels qui partage les mêmes valeurs.

D'un point de vue management, la certification permet à la fois de conforter les responsables dans leur gestion d'entreprise sur les aspects qualité, sécurité lié à l'emploi des produits biocides et de valoriser la compétence des personnes en interne.

D'un point de vue qualité, elle permet une validation et un suivi externalisé des procédures en place dans l'entreprise pour conduire efficacement les chantiers.

Les entreprises certifiées bénéficient également d'une veille réglementaire et technologique permettant d'anticiper les évolutions et ont à disposition des supports de communication dont le contenu est maîtrisé.

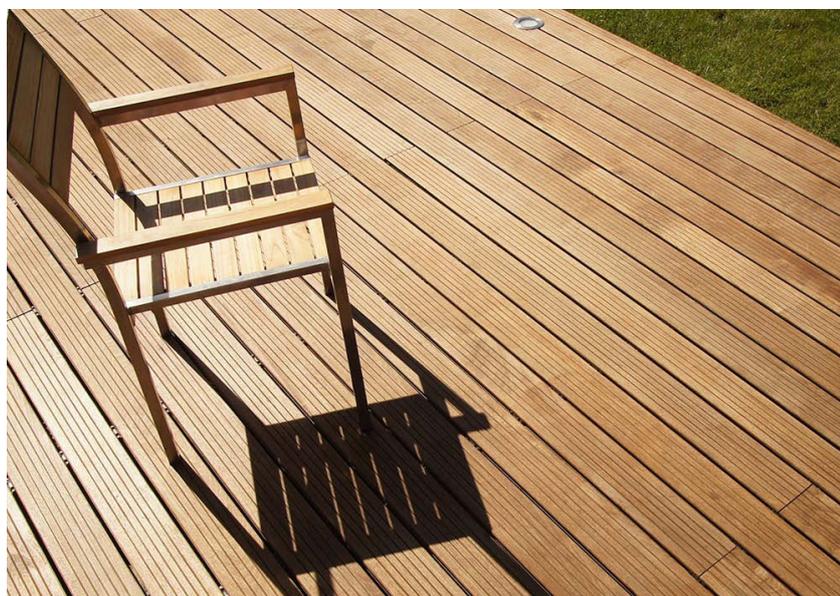
Quels bénéfices pour le marché ?

C'est avant tout une qualité et sécurité de prestation conforme aux réglementations en vigueur (certi biocide pour les personnes, Règlement Biocide sur les produits).

Les utilisateurs ont la garantie d'une prestation efficace et pérenne tout en considérant la maîtrise des impacts santé-environnement.

L'ensemble des entreprises sont assurées pour les prestations.

La caution de l'organisme certificateur permet d'assurer à l'utilisateur le maintien de la qualité et la conformité aux référentiels de prescriptions techniques dans le temps.



Retrouvez toutes les informations sur la marque CTB-A+ ainsi que la liste des titulaires sur

ctbaplus.fr



Contact

Eric Debanne

✉ eric.debanne@fcba.fr

☎ +33 (0)6 35 10 23 31



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 43 63 00

fcba.fr